

13

cas CONFIRMES en

Pays de la Loire

- 1 femme de 58 ans ne résidant pas dans la région (CHU de Nantes)
- 1 femme de 58 ans résidant en Mayenne (CHU d'Angers)
- 1 femme de 25 ans et
 1 homme de 25 ans résidant dans le Maine-et-Loire (CHU d'Angers)
- 1 femme de 27 ans résidant en Sarthe (CHU d'Angers)
- 1 homme de 60 ans résidant en Loire-Atlantique (CHU de Nantes)
- 1 homme de 50 ans résidant en Loire-Atlantique (CHU de Nantes)
- 1 homme de 58 ans résidant en Loire-Atlantique (CHU de Nantes)

Le 06 mars: 5 nouveaux cas

- 1 homme de 44 ans résidant en Loire-Atlantique (CHU de Nantes)
- 1 femme de 57 ans résidant en Maine-et-Loire (CHU d'Angers)
- 1 femme de 46 ans et 1 enfant de 14 ans résidants en Sarthe (CH du Mans)
- 1 homme de 49 ans résidant en Vendée (CH la Roche-sur-Yon)

BULLETIN D'INFORMATION COVID-19

Vendredi 06 mars 2020 à 11h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

MESURES DE GESTION

Depuis le passage au stade 2 depuis le 29 février (freiner la propagation du virus) les mesures de gestion ont évolué. Ainsi, les personnes ayant séjourné dans une zone de circulation active du virus en France, à l'étranger peuvent aller à l'école ou au travail sans masque (si télétravail impossible). Elles doivent s'efforcer de limiter les contacts sociaux, notamment vis-à-vis des personnes fragiles. Si ces personnes deviennent symptomatiques, elles doivent s'isoler à leur domicile et contacter le SAMU Centre 15.

Le confinement à domicile concerne uniquement les personnes ayant été en contact rapproché avec un malade (cas contact à risque élevé). Ces cas contact sont identifiés par l'ARS avec l'appui de Santé publique France.

Une fiche vient d'être mise en ligne sur le site gouvernement.fr à destination des professionnels du médico-social sur la conduite à tenir vis-à-vis du risque COVID-19.

Les hôpitaux de 1^{er} niveau : CHU de Nantes et d'Angers Les hôpitaux de 2^{ème} niveau (opérationnels) : centres hospitaliers de St Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon.

Le CHU d'Angers est désormais opérationnel pour les tests diagnostics en complément du CH U de Nantes

Les professionnels de santé libéraux, du social et du médico-social sont aussi des acteurs essentiels et leurs représentants seront réunis vendredi 6 mars à l'ARS

Les zones d'exposition à risque

Italie du Nord (régions de Lombardie, de Vénétie, d'Émilie-Romagne et du Piemont), Chine continentale, Macao, Hong-Kong, Singapour, Corée du sud et Iran

Les clusters « zones de circulation active du virus » en France

Oise / Haute Savoie (Balme-de-Sillingy) / Morbihan (Auray, Carnac et Crac'h) / Haut Rhin

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24

Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le 15

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



très régulièrement







éviter les embrassades



SOURCES OFFICIELLES

www.gouvernement.fr/info-coronavirus www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus